



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 16 637 784 EUROS  
Siège social : 3 rue Jacques Bingen – 75017 PARIS  
RCS 568 801 377 Paris

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT PAR ANF DE SES PROPRES ACTIONS  
APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 12 MAI 2006**

**1. Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme**

Assemblée générale mixte du 12 mai 2006.

**2. Nombre de titres détenus directement et indirectement :**

Au 12 mai 2006, la société détient 302 titres de manière directe.  
Elle ne détient aucun titre de manière indirecte.

**3. Répartition par objectifs :**

Au 12 mai 2006, les 302 titres détenus sont affectés à l'animation du cours dans le cadre du contrat de liquidité.

**4. Objectifs du présent programme de rachat**

- annulation en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au directoire par l'assemblée générale extraordinaire,
- animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement indépendant conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- attribution d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, au titre de l'exercice d'options d'achat, de l'attribution d'actions gratuites ou de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise,
- remise ou échange d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres de créance donnant droit, de quelque manière, à l'attribution d'actions de la société,
- conservation ou remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; dans cette hypothèse, le nombre d'actions acquises par la société à ces fins ne pourra excéder 5 % du capital.

## 5. Part maximale du capital susceptible d'être acquise, nombre maximal et caractéristiques des titres, prix maximum d'achat

La présente opération concerne les actions de la société ANF(code ISIN FR 0000063091), cotées à la Bourse d'Euronext Paris.

La part maximale du capital qu'ANFest susceptible de détenir est de 10%, soit 1 663 778 actions. Le prix maximum d'achat autorisé est de 50 euros.

## 6. Durée du programme de rachat

La durée du programme de rachat d'actions est de dix huit mois à compter de l'assemblée générale du 12 mai 2006, soit jusqu'au 11 novembre 2007.

## 7. Opérations du précédent programme de rachat du 30 mai 2005 au 12 mai 2006

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 30 mai 2005 au 12 mai 2006
---

### Situation au 12 mai 2006

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte : [302 titres]

Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 0

Nombre de titres détenus en portefeuille (au 12 mai 2006) : 0

Valeur comptable du portefeuille (au 31 décembre 2005) : 31 113,57 €

Valeur de marché du portefeuille (au 12 mai 2006) : 12 080,00 €

	Flux bruts cumulés pour la période du 30 mai 2005 au 12 mai 2006		Positions ouvertes au 12 mai 2006			
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	19 149	18 847	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction en euros	36,7854	37,1286				
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants en euros	704 413,06	699 762,28				

La société n'a pas eu recours à des produits dérivés dans le cadre de ce programme.